

SÉCURITÉ

Le plan de prévention des inondations fait débat

CHARLEVILLE-MÉZIÈRES Cinq zones, où des projets d'aménagement sont prévus ou envisagés, vont sortir du plan de prévention du risque inondation. L'opposition a fait part de ses craintes concernant le ralentissement de l'écoulement des eaux dans des secteurs artificialisés en cas de crue.

L'ESSENTIEL

• **Jeudi soir lors du conseil municipal**, les élus ont voté pour que la Ville demande aux services de l'État la création de cinq zones d'exception dans le cadre du plan de prévention au risque d'inondation.

• **Ces cinq zones** concernent la friche Deville, le quartier des Forges Saint-Charles, la place Jacques-Félix, La Macérienne, et le parc des expositions.

• **Pour ces cinq zones**, des projets d'aménagement, de construction ou de reconversion sont en projet ou envisagés dans un futur plus ou moins proche.

AMÉLIE GIRARD

Le plan de prévention du risque inondation (PPRI) date de 1999. Jeudi soir, lors du conseil municipal, les élus ont voté en faveur de la création de cinq zones d'exception « pour des projets d'intérêt stratégique », précise Alain Barthélémy, adjoint aux travaux. Une délibération qui intervient après un processus d'échanges avec les services de l'État et des délibérations antérieures du conseil municipal concernant la révision du Plan local d'urbanisme et du plan de sauvegarde et de mise en valeur. « Ce PPRI est en révision, en cours de construction avec les services de l'État. Il devrait être approuvé avant la fin de l'année », précise Alain Barthélémy.



La zone Deville est l'un des cinq secteurs faisant l'objet d'une demande d'exception. Archives Aurélien Laudy

Cette délibération permettra ensuite de présenter cette demande d'exception aux services de l'État. Les cinq zones d'exception concernent la friche Deville, dans le but de lancer des projets de reconversion des bâtiments mais aussi le quartier des Forges Saint-Charles où le projet de création d'un nouveau quartier est en cours d'élaboration. Cette délibération englobe aussi la place Jacques-Félix où va être créée la maison des internes à la place de l'ancienne maison de retraite, mais aussi la Macérienne pour permettre

sa réhabilitation. Le dernier site concerne le parc des expositions pour se laisser la possibilité d'une éventuelle reconstruction à proximité.

DES PROJETS D'INTÉRÊT STRATÉGIQUE

« Il ne s'agit pas pour nous de créer des constructions ou de procéder à des aménagements qui mettraient la population en danger. Mais dans le cadre du projet de révision du PPRI, nous avons la possibilité de dégager des projets d'intérêt stratégique qui sont autorisés par exception par décision

du préfet », souligne Alain Barthélémy.

Peu convaincu, Sylvain Dalla Rosa, conseiller municipal d'opposition, a fait remarquer que « la dernière crue centennale, c'était il y a 25 ans. Je ne voudrais pas qu'on fasse comme si on était à l'abri définitivement d'une nouvelle crue de la même envergure. »

Le maire Boris Ravignon lui a répondu qu'« en aucun cas, moi, je ne cherche à faire prendre le moindre risque par qui que ce soit ».

Et le conseiller municipal de poursuivre que « si les cinq sites étaient re-

connus, on agirait contre nos intérêts, non pas parce que ces cinq sites sont inondables mais parce que ça ralentit l'écoulement des eaux et ça favorise les inondations ».

« Il ne s'agit pas de créer des constructions ou de procéder à des aménagements qui mettraient la population en danger »

Alain Barthélémy

Une remarque à laquelle le maire a répondu en faisant remarquer que « la Ville porte des projets de renaturation qui visent à supprimer des espaces artificialisés en bord de fleuve pour absorber en cas de crue ». Il a ensuite détaillé un peu plus les projets concernés en expliquant que « sur la friche Deville, c'est déjà construit de bout en bout. Notre projet sera de faire moins que ça, on ne va pas imaginer un bâti plus dense que ça. On ne va pas bloquer davantage l'écoulement des eaux. Au contraire demain il sera moins artificialisé. » Et le maire de conclure que le risque si cette demande d'exception n'était pas accordée, serait qu'« on aille construire à Saint-Laurent ou à Villers-Semeuse dans des espaces éloignés de la Meuse sur des terres agricoles. Non j'espère qu'on peut construire la ville sur la ville dans le respect et la protection des inondations. » ■

EMPLOI

Dest1 favorise l'insertion professionnelle

CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

Le dispositif Dest1 qui a débuté à titre expérimental depuis février dans les Ardennes rentre dans l'appel à projets du « 100% inclusion » lancé par le ministère du Travail.

« Dest1 Ardennes » est composé de trois coaches emploi (deux sur Charleville-Mézières à la Ronde-Couture et un à Sedan), d'une assistante sociale, d'une coordinatrice et le mois prochain d'une psychologue du travail. L'objectif est d'aller au devant des publics qui ont besoin d'être aidés dans leurs démarches personnelles (logement, santé...) pour pouvoir accéder ensuite à une insertion professionnelle. En amont, les équipes pourront proposer de la remise à niveau ou des ateliers estime de soi et recherche d'emploi. « Nous sommes là pour travailler en partenariat avec les acteurs locaux, nous allons pouvoir compléter l'existant et permettre un accompagnement complet,



Le dispositif Dest1 s'est implanté à la Ronde-Couture.

explique la coordinatrice Sabrina Rodriguez. La finalité de Dest1 est de permettre à ces bénéficiaires de retrouver

leur dignité et d'optimiser leurs chances d'accéder à l'emploi ». ■ De notre correspondant YANNICK LORHETTE

En image



CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

Pneus crevés rue de l'Europe

Hier, rue de l'Europe, à Charleville-Mézières, plusieurs riverains ont eu la mauvaise surprise de retrouver les pneus de leurs voitures crevés. Les véhicules ont été enlevés en fin de matinée, relate un témoin de la scène, qui nous a fait parvenir cette photo.